

Emplois permanents - Créations										
BUDGET	POLE	DIRECTION	EMPLOI	Profil statutaire de l'emploi (par filière)		Durée du travail	Catégorie(s) d'emplois	Nombre	Emplois pouvant être pourvus par des agents contractuels de droit public (Si oui, le motif sera mentionné)	Identification de l'emploi (Logiciel RH)
				Grade minimum de recrutement à l'emploi	Grade maximum d'ouverture de l'emploi					
Principal	Pôle Vie du territoire	Direction du Conservatoire à Rayonnement Départemental	Enseignante / Enseignant (Chant lyrique)	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	60/100 (12h de cours)	B	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique	PTA_00617
Principal				Professeur d'enseignement artistique de classe normale	Professeur d'enseignement artistique hors classe	75/100 (12h de cours)	A	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique	
Principal		Direction des Sports	Directrice / Directeur	Attaché Conseiller des activités physiques et sportives	Attaché hors classe Conseiller principal des activités physiques et sportives	TC	A	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique	PTA_00807
Principal		Direction des Médiathèques	Agente / Agent de bibliothèque	Adjoint territorial du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	TC	C	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)	PTA_00533
Principal		Direction des Médiathèques	Chargée / Chargé de projet "Evénementiel communautaire"	Rédacteur principal de 2ème classe Assistant de conservation principal de 2ème classe	Attaché Attaché de conservation du patrimoine	TC	B/A	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique	PTA_00574
Principal		Direction des Musées	Chargée / Chargé de collections	Attaché conservation du patrimoine	Attaché principal conservation du patrimoine	TC	A	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique	PTA_à créer
Principal	Pôle Ressources	Direction des Systèmes d'information	Cheffe / Chef de projet technique	Technicien principal de 2ème classe	Ingénieur	TC	B/A	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique	PTA_00285
Principal			Technicienne / Technicien postes de travail	Technicien	Technicien principal de 1ère classe	TC	B	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique	PTA_00288
Principal		Direction des Finances	Coordonnatrice / Coordonnateur comptable en charge des marchés publics	Rédacteur	Rédacteur principal de 1ère classe	TC	B	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique	PTA_00193